



# Large prépondérance des énergies fossiles

L'île de La Réunion ne dispose pas de ressources fossiles et doit donc les importer. En 2007, les combustibles fossiles importés représentaient l'équivalent de 1 081 000 tonnes de pétrole, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2006. Ces importations se répartissent en 58 % de carburants liquides pétroliers, 40 % de charbon et 2 % de gaz butane. Ces combustibles sont consommés pour la production électrique ou directement dans les secteurs du transport, du résidentiel-tertiaire, de l'agriculture et de l'industrie.

Par ailleurs, La Réunion exploite des énergies renouvelables locales pour l'équivalent de 166 000 tonnes de pétrole, soit 13 % de son approvisionnement. Ces énergies renouvelables sont le solaire thermique qui fournit de l'eau chaude sanitaire, la bagasse et l'hydraulique pour produire de l'électricité, ainsi que l'éolien et le photovoltaïque. En 2007 la production des énergies renouvelables est en augmentation de 0,6 % par rapport à 2006.

Depuis quinze ans la consommation d'électricité a doublé. La croissance annuelle avoisine 5 % par an en moyenne sur 2000-2007 alors qu'en métropole, elle est environ de 1 % par an sur la même période. La croissance de la consommation de carburants pour les transports intérieurs est presque aussi forte : elle a augmenté de près de 4 % par an sur la même période. Ces tendances s'expliquent notamment par une forte croissance de la population mais aussi par l'expansion de l'activité économique.

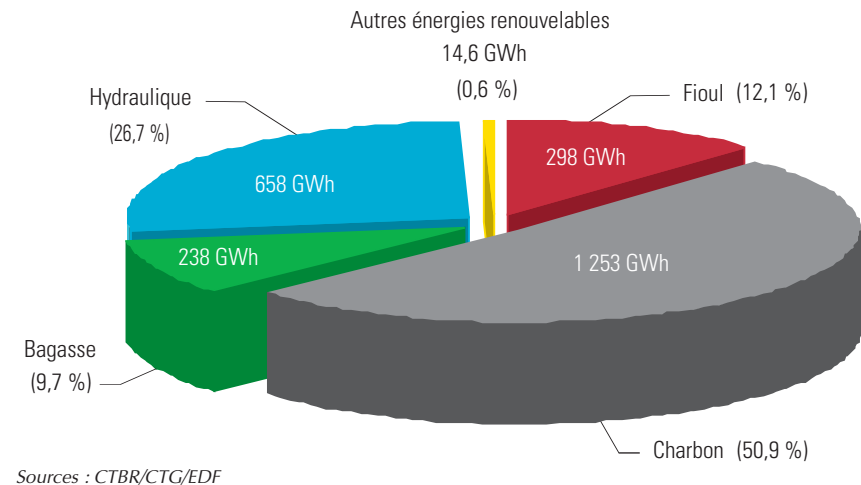
Face à cette prépondérance des énergies fossiles et à la croissance de leurs importations, des politiques de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables se mettent en place. L'objectif est de tendre vers une autonomie de production électrique à l'horizon 2025 grâce au Plan régional des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie (PRERURE) défini par le Conseil Régional de La Réunion et le projet GERRI<sup>1</sup>.

## 37 % de l'électricité vient des énergies renouvelables

En 2007, la production électrique totale est de 2 462 GWh, en augmentation de 3,9 % par rapport à 2006. La part des énergies renouvelables est de 37 %. Le développement des éoliennes et des systèmes photovoltaïques concourt à 1,6 % de la production électrique totale à partir des énergies renouvelables. À terme, ce sont plus de 60 MW éoliens qui seront installés à La Réunion et l'objectif pour les systèmes photovoltaïques est d'avoir un rythme d'installation annuelle dépassant les 10 à 20 MWc par an. Des recherches sont également effectuées dans des domaines innovants : fermes agri-solaires, énergies marines, stockage et régulation des énergies intermittentes.

<sup>1</sup> GERRI : cet acronyme se lit de deux façons :  
- Grenelle de l'Environnement à La Réunion : Réussir l'innovation  
- Green Energy Revolution : Reunion Island.

Production électrique par type d'énergie - 2007



Concernant la consommation d'électricité, elle est de 2 244 GWh en 2007. Les particuliers et les "industriels" sont les principaux consommateurs. Afin de diminuer la consommation électrique, des actions de maîtrise de l'énergie ont été mises en place, par exemple la promotion des lampes à basse consommation et les audits de consommation auprès des industriels. Plus de 10 000 chauffe-eau solaires individuels sont installés par an, soit un chiffre d'affaire d'environ 40 millions d'euros par an. Pour le chauffe-eau solaire collectif, près de 3 000 m<sup>2</sup> de capteurs sont posés. Ces chiffres placent La Réunion parmi les trois pays européens les plus pourvus de ces systèmes.

Les nouvelles recherches, les perspectives de développement des énergies renouvelables

sur l'île, laissent présager l'essor de nouveaux procédés industriels et économiques. ▲

Gaëlle GILBOIRE  
chargée de mission  
Observatoire Énergie Réunion

### Définitions :

- MW : Méga Watt : unité de puissance
- MWc : Méga Watt crête : unité de puissance pour caractériser une installation photovoltaïque.  
1 MWc = 1 000 000 Wc
- kWh : kilowatt-heure : correspond à la consommation d'un appareil électrique de 1 000 watt pendant 1 heure : 1 GWh = 1 000 000 kWh.